



Arros INFOS

NUMERO

#16

Novembre 2022

VOTRE
JOURNAL
D'INFORMATION



Le mot du maire

Chères Arrosiennes, Chers Arrosiens,

Comme une évidence dans la période que nous traversons, à l'image du choix de la couverture, toute l'équipe a souhaité orienter prioritairement ce numéro vers tous les événements heureux qui se sont déroulés chez nous au cours des six derniers mois !

Grâce à nos associations communales et inter-communales et après deux années de privations, toutes se sont démenées pour que leurs animations se déroulent comme à l'accoutumée et nous les en remercions vivement. Un focus particulier sur l'association « Rencontres et Loisirs » toujours aussi dynamique qui fêtait cette année ses 20 ans !

Dans le même esprit et comme l'avaient soulevé fort justement quelques personnes, notre village ne s'animait pas suffisamment au moment des fêtes de Noël ! L'équipe municipale, avec l'aide de nos associations préparent des animations imaginées pour un Noël plus chaleureux et festif. Nous espérons que vous serez nombreux à participer à ces différents temps forts !

Fêtes, culture, liens amicaux, informations pratiques, travaux réalisés ou à venir, vie et rôle de nos associations à l'image de l'Association Intercommunale de Chasse et des autres sont donc ici relatés et expliqués, pour permettre à chacun d'être mieux informé.

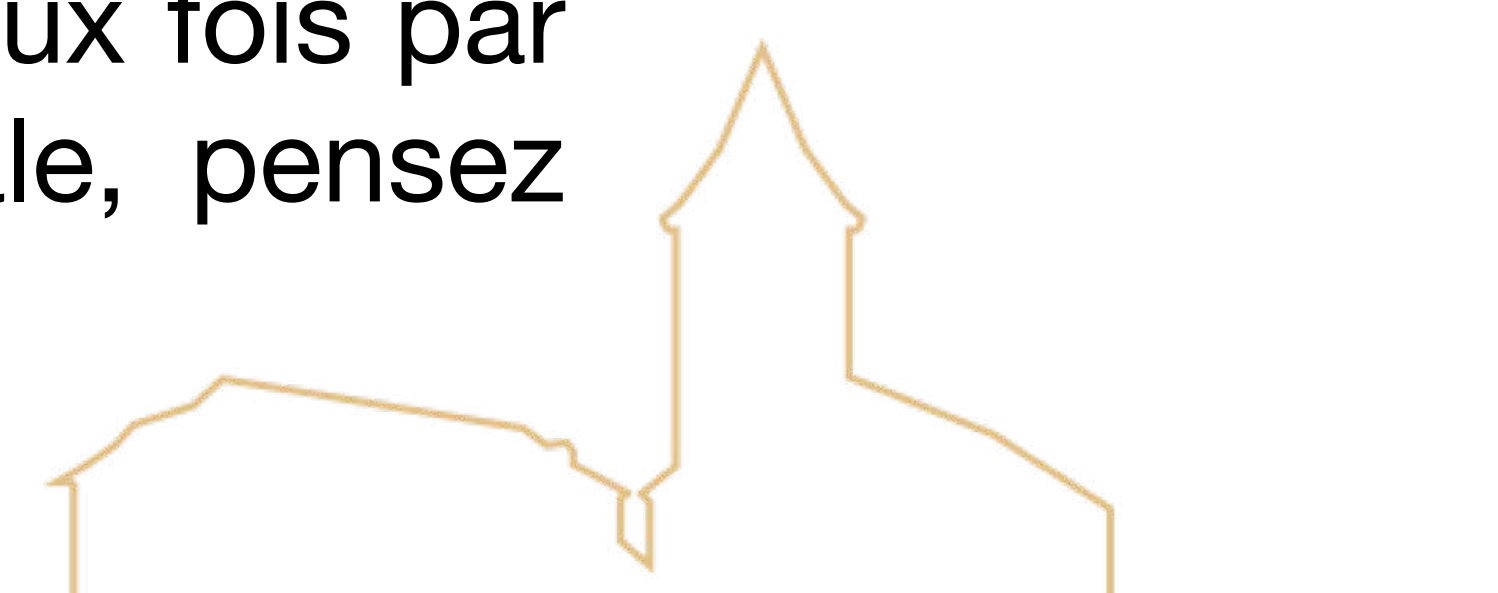
Enfin, n'oubliez pas que toute l'équipe reste à votre disposition et à votre écoute pour toute explication plus détaillée souhaitée ou pour toute proposition dont vous voudriez bien nous faire profiter.

A très bientôt

Bonne lecture

Gérard d'Arros
Maire d'Arros-de-Nay

Vous avez entre les mains le bulletin municipal d'Arros-de-Nay, édité deux fois par an, en novembre et en mai. Pour vous informer de la vie communale, pensez également à consulter le site www.arrosdenay.fr.
Merci à tous ceux qui ont participé à la rédaction de cette édition.



Sommaire

À LA UNE !



**Festivités
de Noël à Arros**

P11



Rencontres & Loisirs

P15

Etat civil p4
Les brèves p4
Informations pratiques p7
Vie municipale p9
Travaux & aménagements p13
Jeunesse p14
La parole aux associations p15

Page de couverture :
Photo réalisée par la commission communication de la Mairie



Arros-de-Nay - Août 2022



Etat civil

Mariages

ANCHES CARVALHO Anthony et BALLANGER Malika, Christelle, le 7 mai 2022

SOCOLOVERT Stéphane, Jean et MAÂCHI Sylvie, Faridah, le 9 juillet 2022

LOPEZ David, Claude, Gilbert et OMPRARET-LABERNADIE Lise, Marie, Elodie, le 17 septembre 2022

ALCOVERO Max, Dominique et ZIENKIEWICZ Anna, Magdalena, le 15 octobre 2022

Pacs

MARCHAL Edouard et EVAIN Audrey, le 18 mars 2022

CARLY Nathan et LUCQ Clarisse, le 15 juin 2022

Naissances

LOPEZ Louméo, le 18 juin 2022

DOUMECQ-LACOSTE Alba, le 10 août 2022

PANSARD Félix, le 25 octobre 2022

Décès

EMILIEN Gislaine, le 22 avril 2022

LEBARD Bruno, le 16 août 2022

HONTAA Michel, le 13 septembre 2022

SABATTE Marcelin, Pierre, le 27 septembre 2022

HUBERT Thomas, Alexis, Mathieu, le 16 octobre 2022

TOULET-BLANQUET Michèle, née BERGÈS, le 27 octobre 2022

Les brèves

RESTEZ CONNECTÉS : suivez l'actualité du village et des communes du Pays de Nay



INTRAMUROS

Application mobile gratuite



mairie@arroddenay.fr



<http://www.paysdenay.fr>



Arros en fête !



Les fêtes du village et de l'école se sont déroulées les 2 et 3 juin ! Depuis quelques années ces deux événements importants pour notre village sont organisés conjointement et la formule fonctionne bien. Ils permettent de se retrouver et partager des moments conviviaux ensemble, toutes générations confondues.

La bonne humeur a été au rendez vous. Les spectacles de nos écoliers ont su ravir les parents. C'est un moment apprécié des enfants, annonciateur de grandes vacances !

Le comité des fêtes a reconduit le touski'roule (courses de caisses à savon et de trottinettes). Succès au rendez vous, la course est devenue une institution !

La nouveauté cette année a été de proposer une pièce de théâtre le samedi soir à la maison pour tous. La représentation a été assurée par la troupe « le rideau rouge ».

Les fêtes se sont clôturées par le traditionnel repas du dimanche midi.

Merci pour votre participation aux fêtes 2022 et grand merci à l'équipe enseignante, au comité des fêtes, à nos jeunes et moins jeunes bénévoles qui font vivre les fêtes d'Arros.



- Fête de l'école
- Course de caisses à savon
- Course de trottinettes
- Bénédiction - église d'Arros
- Commémoration de la victoire du 8 mai 1945 avec la participation de la Banda Lous Esberits d'Arros
- Apéritifs et repas sous les halles



Itinérance culturelle

L'objectif : conduire les œuvres et les artistes sur les routes de France. C'est une manière de sortir la culture de ses murs. Dans le cadre du programme de l'itinérance culturelle, la Communauté de Communes du Pays de Nay, en partenariat avec la Mairie et la bibliothèque d'Arros-de-Nay a organisé, spécifiquement dans le village, un week-end culturel, les **8 et 9 octobre derniers**, avec :

- des ateliers de pratiques artistiques pour enfants avec Marina Jolivet, Mimi Mat, Mathilde Barbey, Valentine Bencina
- des spectacles pour tous publics

Une belle participation et une bonne ambiance ont accompagné ces 2 jours d'itinérance culturelle.

Cimetière

Les travaux concernant la mise aux normes d'accessibilité ainsi que l'embellissement du cimetière sont terminés. Nous remercions la commission, et plus particulièrement **Patrick Midot**, de s'être occupé du suivi des travaux et du respect du budget. Les sépultures sont répertoriées et affichées dans un tableau à l'entrée du cimetière. Cela permettra d'identifier l'emplacement d'une tombe recherchée.

Utile



Adishatz

Depuis plus de **11 ans**, **Francois et Patricia** Dairain gèrent avec convivialité, efficacité et professionnalisme la supérette Utile d'Arros.

A partir du 1er décembre, ils cèdent leur activité à Mr Giannone, 41 ans, 2 enfants. Il a précédemment exercé dans la grande distribution jusqu'en 2020 avant de créer sa propre société. Bienvenue à Arros !

François et Patricia, **MERCI** pour votre implication ; vous avez participé à la vie locale et au dynamisme du village, toujours avec bienveillance.

Bonne continuation !



Irolade

L'association Arros-Animation a proposé sa 32ème « irolade » le samedi **22 octobre**. La soirée était festive autour des châtaignes et du bourret. Et pour l'animation, une pièce de théâtre jouée par le rideau rouge de Mirepeix.



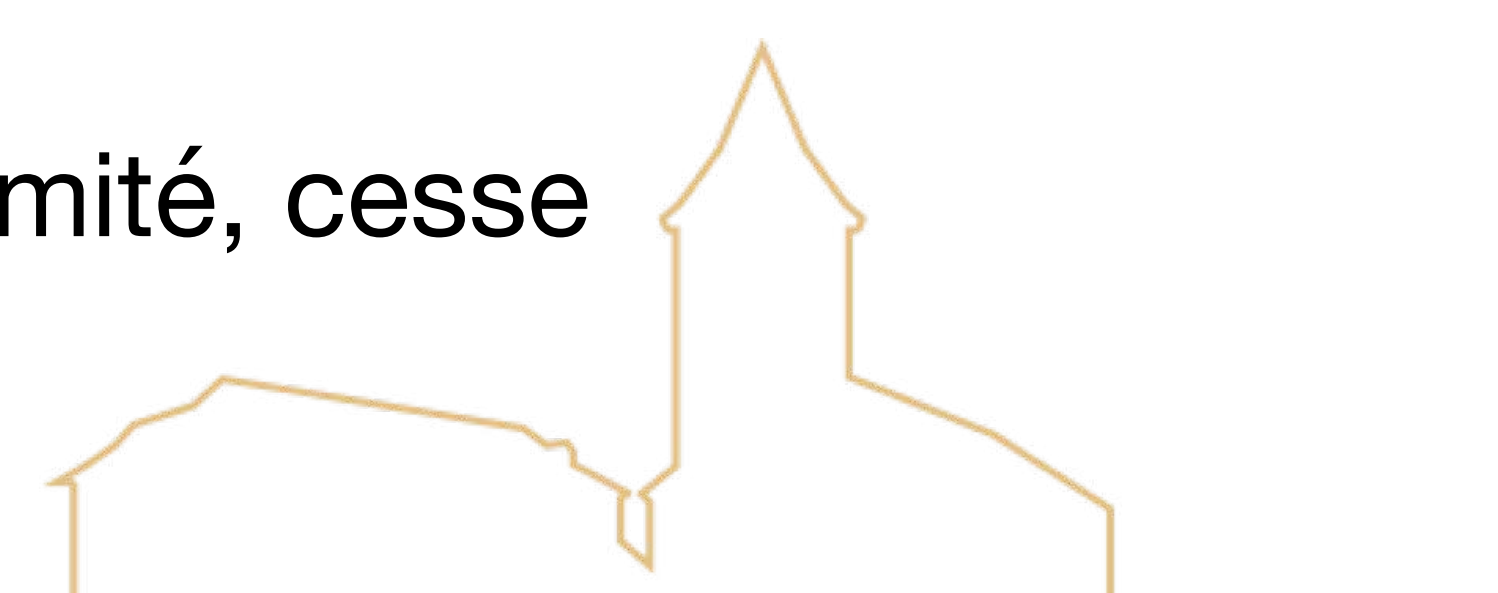
Travaux - lavoir

L'ancien lavoir situé sur la D936 à la sortie du village au bord du Luz était à l'abandon. Une première phase de nettoyage et d'enrochement vient d'être réalisée. Cela permettra de lui redonner progressivement un peu de son cachet d'antan.

Mosaïque services



Faute de repreneurs, Mosaïque services, association de services de proximité, cesse son activité fin novembre 2022.



Informations pratiques

Point d'accueil numérique augmenté en préfecture



Les services de la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques ont mis en place, dans leurs locaux, un **point d'accueil numérique augmenté**.

Composé de trois médiateurs numériques, cet espace a vocation à accompagner les usagers pour l'ensemble des télé-procédures relevant des services de la Préfecture.

Ce nouveau point d'accueil numérique permet également d'assurer un suivi des dossiers des usagers et de rechercher avec ces derniers les moyens de résoudre les situations complexes concernant, notamment, les démarches ANTS.

Les horaires d'accès ont été élargis et l'utilisateur a la possibilité de prendre rendez-vous.

Les **AVANTAGES**

- **Un accompagnement personnalisé ...**
→ pour toutes les démarches numériques de la préfecture et de l'ANTS
- **3 médiateurs numériques ...**
→ pour résoudre des situations complexes
- **Des horaires élargis ...**
→ et la possibilité de prendre RDV
- **Un espace d'accueil dédié aux usagers ...**
→ en lien avec les Espaces France Services



<https://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr>



Préfecture des Pyrénées-Atlantiques
2, rue du Maréchal Joffre
64 021 PAU Cedex



05 59 98 24 24



Horaires :

Les lundi, mercredi, jeudi sans rendez-vous de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Le mardi sans rendez-vous de 9h00 à 12h00 et sur rendez-vous de 13h30 à 16h00.

Le vendredi sur rendez-vous de 9h00 à 12h00 et sans rendez-vous de 13h30 à 16h00.

Démarches d'urbanisme en ligne

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont accessibles en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. **C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).**



Aujourd'hui, la commune d'Arros-de-Nay est prête à recevoir vos demandes de permis de construire, de déclaration préalable et certificats d'urbanisme en ligne et gratuitement.



Quels sont les avantages de la démarche en ligne ?

- Une démarche en ligne plus simple, plus rapide et accessible à tous qui répond aux enjeux de modernisation des services publics.
- Un service en ligne accessible 7/7 – 24/24 depuis chez vous. Plus besoin de vous déplacer en mairie ou poster votre dossier.
- Une aide en ligne pour vous aider dans la constitution de votre dossier et minimiser les erreurs de saisie.
- Un traitement de votre demande optimisé grâce à une administration plus efficace et connectée.
- Un gain de temps et d'argent. Plus besoin d'imprimer votre dossier et toutes les pièces complémentaires en plusieurs exemplaires papier.

Comment déposer mon dossier en ligne ?

- Je crée un compte sur <https://sve.sirap.fr/#/064417/>
- Je choisis puis remplis le formulaire en ligne. Je peux aussi déposer le formulaire que j'aurais constitué sur service-public.fr (AD'AU)
- Je joins les documents numériques du dossier
- Je recueille le visa des parties prenantes s'il y a lieu
- Je sou mets le dossier à l'administration

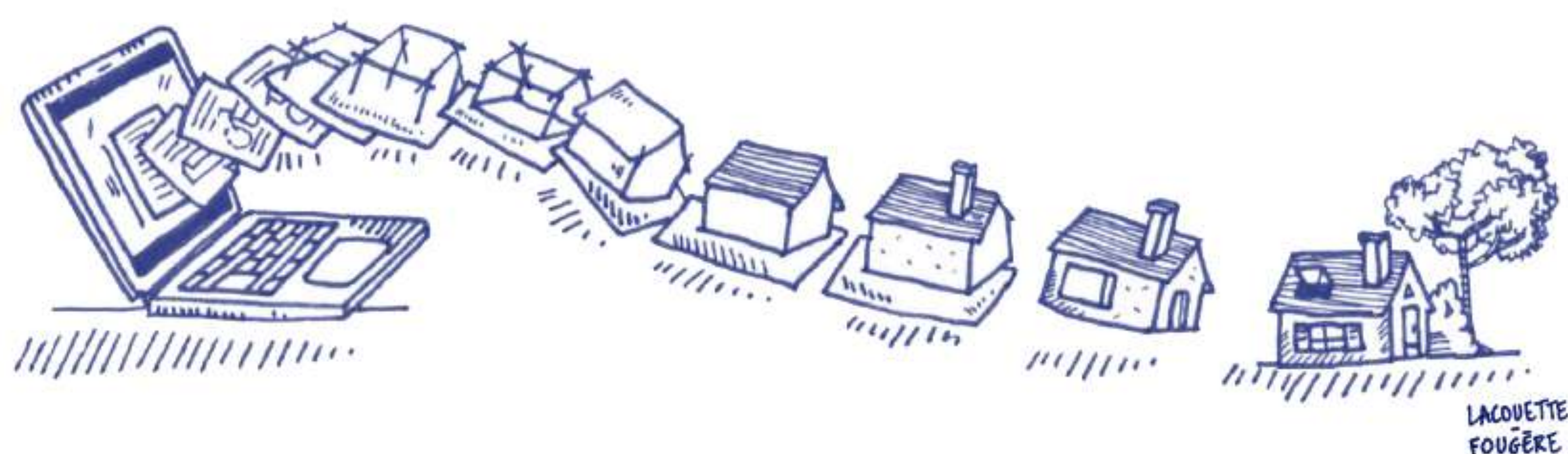
Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation pour vous. Pour l'utilisateur comme pour l'administration, la dématérialisation permet un gain de temps sur le traitement du dossier.

Besoin d'aide

Des guides illustrés pour vous aider à constituer votre déclaration préalable pour les 31 communes de l'agglomération de Pau sont disponibles.

Vous envisagez des travaux comme remplacer vos menuiseries, installer une piscine, remplacer votre portail ou construire un abri de jardin ? Vous rencontrez des difficultés pour renseigner votre dossier d'autorisation d'urbanisme, pour constituer votre Déclaration Préalable ?

Sur le site de www.pau.fr à la **rubrique urbanisme, guides illustrés**, vous accédez aux 6 guides vous expliquant pas à pas le « comment faire », un plan de situation, un plan de coupe, mettre à l'échelle, rédiger une notice.



Collecte Banques alimentaires

Comme chaque année, le dernier week-end de novembre, les Banques Alimentaires organisent leur Collecte Nationale dans les magasins partout en France.

Un moment solidaire essentiel auquel chacun peut s'associer.



un don = un soutien proche de chez vous



Vie municipale

Désignation et rôle du conseiller municipal « correspondant incendie et secours »

Pendant cet été caniculaire où les incendies ont été nombreux en France, un décret est paru au Journal officiel concernant la fonction de conseiller municipal correspondant incendie et secours.

Pour la commune d'Arros-de-Nay, **Laurent GARCIA** a été désigné lors du conseil municipale du 21 septembre 2022.



Rôle du correspondant incendie et secours :

Le correspondant incendie et secours est l'interlocuteur privilégié du service départemental ou territorial d'incendie et de secours (SDIS) dans la commune sur les questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies.

Il a pour missions l'information et la sensibilisation du conseil municipal et des habitants de la commune sur l'ensemble des questions relatives à la prévention et à l'évaluation des risques de sécurité civile, à la préparation des mesures de sauvegarde, à l'organisation des moyens de secours, à la protection des personnes, des biens et de l'environnement et aux secours et soins d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi qu'à leur évacuation (art. 13 de la loi n° 2021-1520 du 25 novembre 2021).

Zone commerciale

La municipalité envisage de scinder le local actuellement occupé par l'association Mosaïque. Cet aménagement permettra d'accueillir un commerce ou service supplémentaire. Les demandes de devis sont en-cours.

Bientôt 16 ans, pense au recensement citoyen !

Tous les jeunes Français, garçons et filles de 16 ans, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile en présentant les documents suivants :

- Carte nationale d'identité
- Livret de famille
- Justificatif de domicile

Son recensement citoyen fait, il reçoit une *attestation de recensement*.

Démarche civique essentielle, le recensement des jeunes est indispensable : il constitue une étape importante dans leur « **parcours de citoyenneté** ».



En effet, cette démarche conditionne leur inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans.

Par ailleurs, le recensement permet également à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

L'attestation de recensement remise à l'issue de cette démarche, est obligatoire pour toutes inscriptions à un examen ou à un concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée).



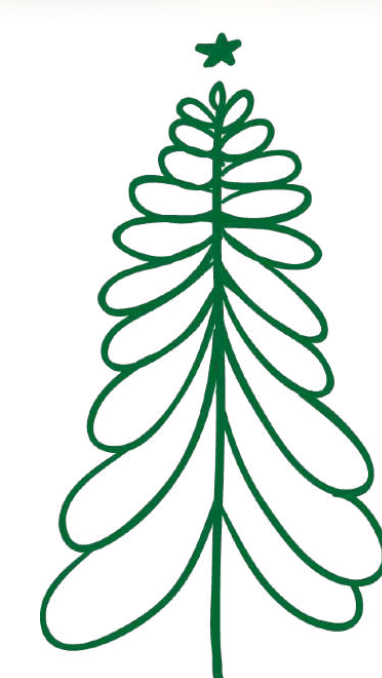
<https://www.defense.gouv.fr/jdc>

Nouveauté ...

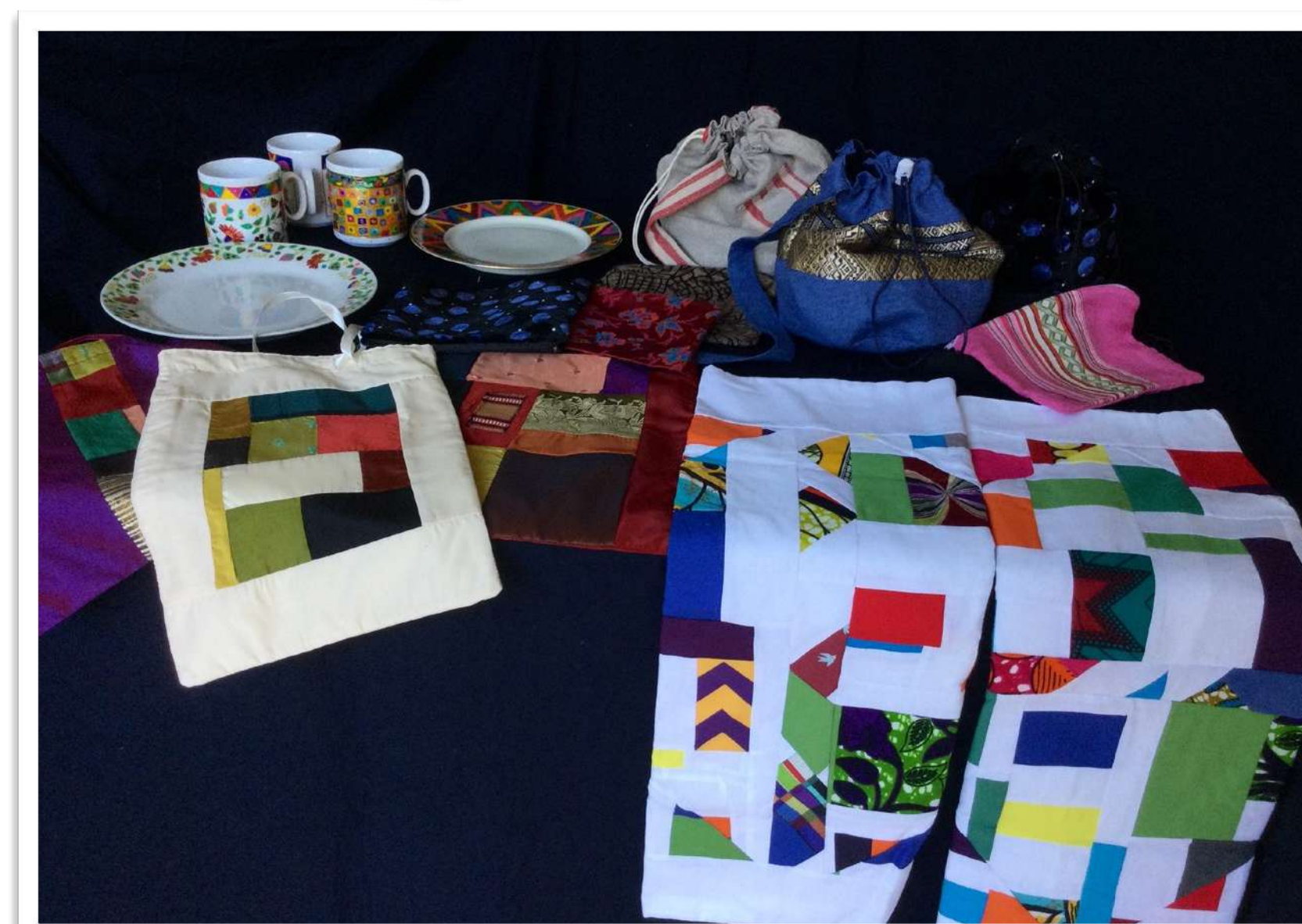


Animations de Noël dans le village

Voici quelques produits qui seront proposés au marché de Noël :



MARCHÉ de NOËL





Cette année le village d'Arros-de-Nay va s'animer pour les fêtes de fin d'année !

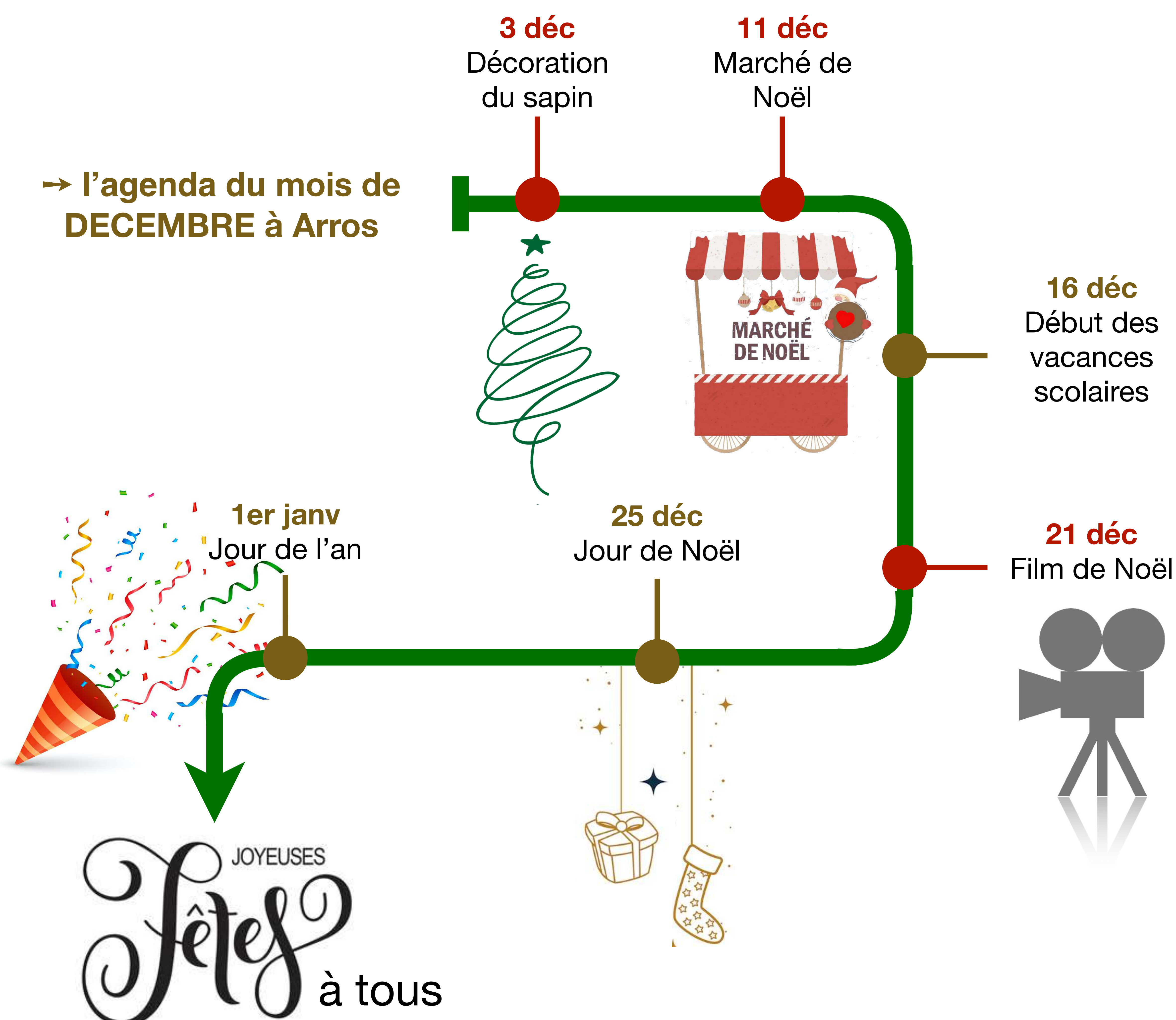
Deux après-midi sont organisés pour permettre aux arrosiennes et arrosiens de partager quelques moments féériques :

- le **dimanche 11 décembre** : un **marché de Noël** est prévu au centre du village, place du Corps Franc Pommiès, avec la présence d'artisans locaux - ventes de bijoux fantaisie, petites vaisselles, peintures, sacs et pochettes, savons, ..., ainsi que des métiers de bouche pour le plaisir gustatif - vin et chocolat chaud, gaufres, crêpes, biscuits de Noël, charcuterie, fromages, ...
En outre, Sandrine viendra présenter ses huiles d'olives d'Aragon et ses dérivés, et Marie-Ange son miel.
Une chorale viendra chanter des chants de Noël et un concert de guitare classique sera joué dans l'église.
- le **mercredi 21 décembre** : La **projection d'un film de Noël** sera organisé dans l'après-midi, à la maison pour tous, avec l'aide de l'association Plain' Ecran. A cette occasion, un goûter sera distribué aux plus jeunes.

→ Un courrier a été envoyé au Père-Noël :

Il a prévu de passer un joyeux moment avec les enfants du village ! Venez nombreux ...

→ l'agenda du mois de
DECEMBRE à Arros



A.I.C.* ARROS-BOURDETTES-NAY



Nous informons tous les usagers de la nature que l'A.I.C.* d'ARROS-BOURDETTES-NAY organise des battues aux sangliers, chevreuils, renards, tous les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés sur les territoires agricoles et forestiers des trois communes citées plus haut ; en fonction des dégâts avérés dans les champs et signalés par les agriculteurs ou bien pour réguler les espèces chassables selon le plan départemental de gestion cynégétique.

*A.I.C. : Association Intercommunales de Chasse

Les orientations Sécurité des chasseurs

Les chasseurs participant aux battues doivent :

- porter obligatoirement un gilet fluo orange pour être visible de loin
- être munis d'une corne d'appel et d'une laisse pour les chiens

En outre, ils possèdent des talkies – walkies pour communiquer entre eux et pour informer en temps réel des différents mouvements de circulation repérés sur le terrain (promeneurs, VTT, motos, voitures, animaux...)

Avant chaque battue les chasseurs se réunissent à la place de la bascule d'Arros-de-Nay ou à la plateforme des fêtes des Labassères : un chef de battue rappelle les principales consignes de sécurité relatives au tir à balle des animaux (identifier l'animal, tir fichant, angle des 30 degrés).

Les postes de tir sont attribués à chaque participants sur la zone de chasse définie, des panneaux « battues en cours » sont apposés sur les voies d'accès du territoire concerné.

Nous recommandons aux utilisateurs de ces voies de rester prudents, de réduire leur vitesse car une collision est toujours possible avec des animaux en mouvement (sangliers, chevreuils, meute de chiens,...).

Réglementation Sécurité

Nous rappelons que les nouveaux chasseurs passent un permis de chasse, relativement difficile à obtenir, beaucoup de questions sont éliminatoires. Les anciens chasseurs sont soumis à des stages de recyclage obligatoires pour la validation de leur permis annuel.

Dans les deux cas l'accent est mis sur les règles de sécurité à respecter pour éviter les accidents et les règles de savoir vivre pour perpétuer notre activité en cohabitant sereinement avec tous les amoureux de la nature.

Cependant, nous nous excusons auprès des riverains, pour les nuisances sonores provoquées par les tirs de fusil ou de carabines.

Pour tout complément d'information vous pouvez contacter le président de la société de chasse Mr LANUSSE Michel à Bourdettes.

Bilan des accidents/incidents de chasse

La tendance d'une baisse générale observée depuis 20 ans des accidents de chasse se confirme. Ces résultats sont à mettre en lien avec les efforts produits par l'ensemble des acteurs cynégétiques, qu'il s'agisse des formations assurées par le monde fédéral, de l'examen du permis de chasser délivré par l'OFB (office Français de la Biodiversité), de l'ensemble des pratiques que les chasseurs eux-mêmes font évoluer ou encore de l'évolution permanente de la réglementation.



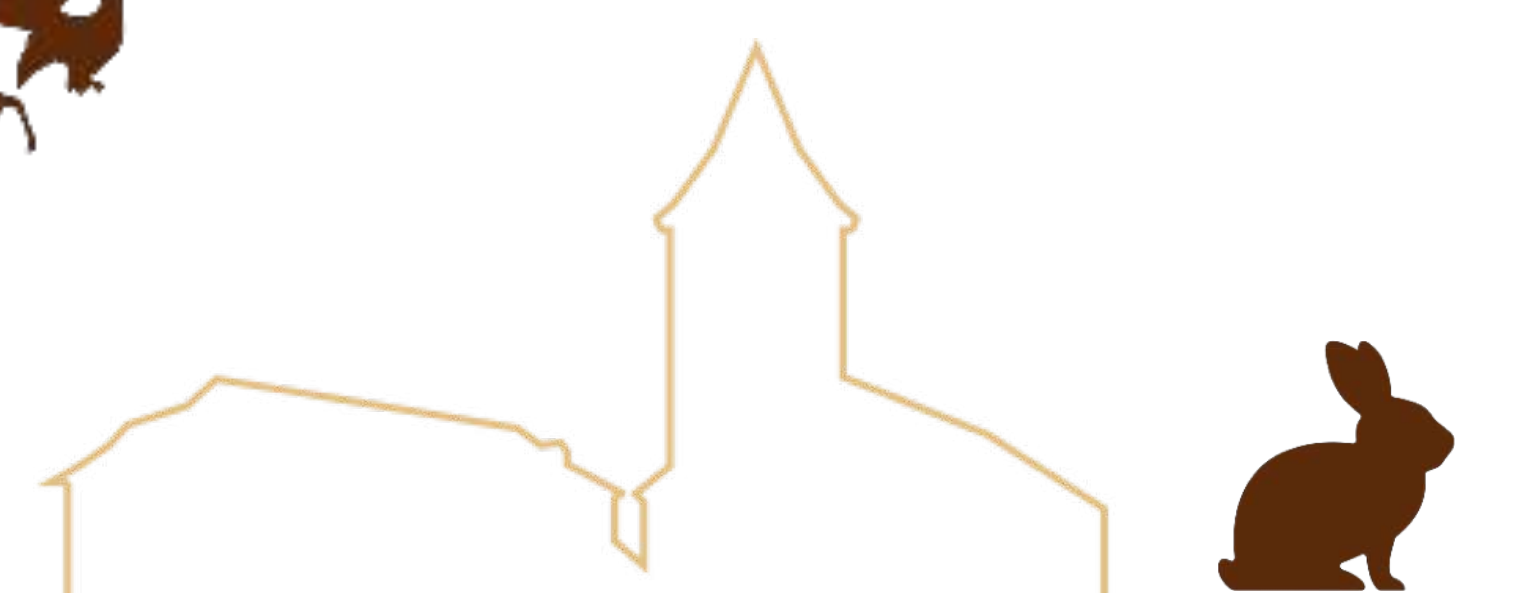
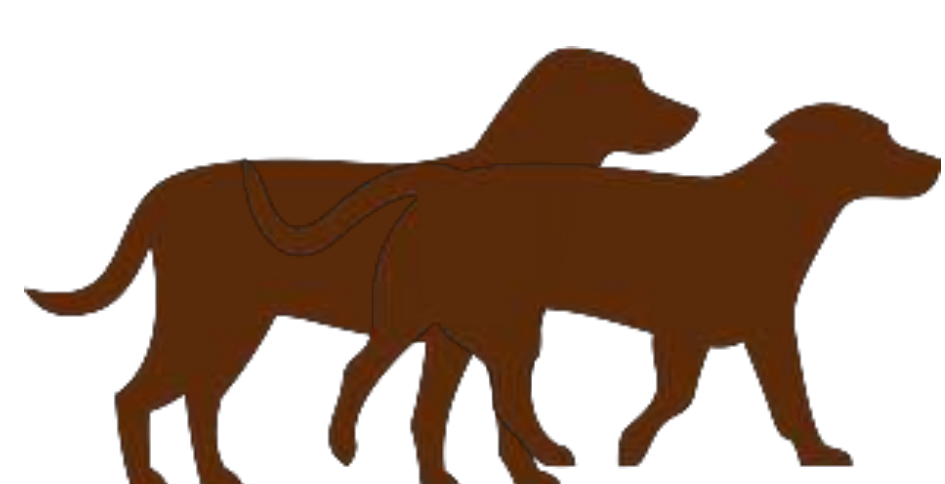
<https://chasseurs64.com/>



<https://www.ofb.gouv.fr/>



06 61 80 85 60 - Mr Lanusse



Travaux & aménagements

LA FIBRE
64

Fibre 64

Plus de zone blanche 4G pour cette fin d'année !

TE64, anciennement SDEPA, a installé l'antenne 4G destinée à supporter les récepteurs de télécommunications opérateurs. Elle est prête, mais doit encore être raccordée au réseau électrique par ENEDIS et recevoir les récepteurs 4G des opérateurs télécom. Ces travaux devraient être réalisés avant la fin d'année.

Les messages et photos au pied de sapin vont être envoyés à toute vitesse !

La position de l'antenne a été choisie afin d'obtenir la meilleure diffusion possible sur les communes d'Arros-de-Nay et Haut-de-Bosdarros en étant le plus loin possible des habitations actuelles.

Routes et voiries

Cette année en encore, la municipalité investit dans la réfection de son réseau routier.

Tout d'abord une étude départementale des ouvrages d'arts du territoire a mis en évidence une grave pathologie concernant **le pont Barrère**. Une dalle de schiste servant de support au tablier était complètement fissurée en sous face. Des chocs successifs sur le parapet ont fini de fragiliser l'ouvrage.

Par mesure de sécurité, l'ouvrage a été fermé à la circulation en attendant la réalisation des travaux nécessaires à l'élargissement et l'augmentation du tonnage autorisé.

L'entreprise, retenue dans un premier temps, ayant annulé son premier devis et remis un devis 60% plus cher (de 23000 €HT à 37000€HT), la commune s'est retrouvée dans une impasse budgétaire.

Il a fallu alors relancer la recherche et user de persévérance afin de trouver la solution financièrement acceptable.

Au final, le SEAPAN (Service d'Eau et d'Assainissement du Pays de Nay) a accepté de prendre en charge 9000 €HT pour les travaux concernant le dévoiement de la canalisation d'eau qui alimente le réservoir d'Arros et de Saint Abit.

La réparation du pont, l'enrochement et l'enrobé, ont été obtenus pour un coût de 25000 €HT, dont 12000€HT de travaux subventionnés par la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et éventuellement par des amendes de police.

Le coût final à la charge de la commune serait donc d'environ 12000 €HT, c'est à dire conforme au budget initial.

→ La réouverture du pont est prévue **fin 2022**.

Concernant les routes, les efforts seront portés cette fin d'année sur la partie restante du **chemin Bourda** (18300 €HT) et sur une grande partie du **chemin d'Ourthe** (25200 €HT).

Ces travaux étant subvention à hauteur de 6000 €HT, le restant à charge de la commune s'élève à 37500 €HT.

Ecole

La clôture de l'école n'avait de clôture que le nom.

Envahie par une épaisse haie « sauvage » sur une partie, des poteaux cassés, des mailles trouées... il était nécessaire de la remplacer.

La municipalité a donc engagé des travaux à hauteur de 10600 €HT pour remplacer complètement l'ouvrage. Une partie de ces travaux (au niveau de cour) a été réalisée lors des vacances de la Toussaint, l'autre partie est prévue pour les vacances de Noël.

Jeunesse

Le centre de loisirs Lamy Narrosz

Le centre de loisirs s'est métamorphosé en camping le temps d'un été !

Enfants et animateurs ont réaménagés les locaux scolaires : banderole à l'extérieur présentant le camping des « Mainats uros », accueil, coin détente, jeux d'antan, cuisine (tous les repas ont été fait maison) et le restaurant gastronomique « aux 2 toqués ».

Le local de sport a également été transformé en garage pour ranger les bolides des enfants ! Qui dit vacances, dit sorties vélo et son lot d'aventures : crevaisons, sauts de chaînes, chutes, ... Mais au final, que de bons souvenirs.



L'été fut également ponctué de quelques sorties :

- à Bedous, pour une sortie géocaching, avec des énigmes à résoudre permettant de découvrir les richesses du patrimoine : découverte d'une chèvrerie climatisée avec brumisateur où les animaux se reposaient en écoutant de la musique classique !
- au bord du Gave, pour une journée eau et nature, accompagné de Florian

Nouveauté cette année : mini camp à Boeil-Bezing !

Départ à vélo avec 12 campeurs, de nombreuses activités prévues, comme voir le passage du tour de France à Igon et assister au défilé de la caravane du tour, sans oublier les soirées grillades.

De même, pour la rentrée 2022/2023, le centre de loisirs ne manque pas de projets, au programme :

- Correspondances avec un centre de loisirs "lointain" pour découvrir d'autres façons de vivre et des cultures différentes,
- Rencontres d'enfants et échanges inter-centres,
- Poursuite du projet « Rallye patrimoine » qui devrait être opérationnel dès le printemps prochain
- Réalisation d'un projet numérique axé sur le village d'Arros-de-Nay ...

Bref, un programme riche en expériences, connaissances et partages !

Pour les vacances de la Toussaint, les thématiques choisies étaient historiques :

- Le moyen-âge
- L'antiquité
- Les temps modernes
- 1jour, 1 époque



<https://www.alsh-lamynarosz.fr/>



alsh@arrosdenay.fr



07 68 56 48 02



La parole aux associations

Encore une nouvelle rentrée pour l'APE



En cette année 2022-2023, l'**APE** (Association des Parents d'Elèves) est déjà à pied d'œuvre pour organiser ou participer aux événements qui ponctuent la vie du village dans la joie, la bonne humeur, la rencontre et le partage. Au programme, marché de Noël, carnaval, Festiv'art, fête de l'école...

D'ailleurs, en parlant de Noël, n'oubliez pas dès maintenant de **commander chocolats et sapin**, dont vous trouverez les bons de commande à la mairie ou à l'Utile, car les échéances* sont très courtes !

Les bénéfices récoltés lors de ces actions permettent de contribuer au financement des activités proposées par l'équipe enseignante (sorties culturelles et/ou sportives). Avez-vous remarqué comme il est surprenant de constater la vivacité des souvenirs de ce que les enfants vivent et apprennent lors de ces événements ?

Les portes de l'APE sont bien sûr ouvertes à tous ceux qui souhaitent s'investir avec dynamisme, apporter petits ou gros coups de mains, pour offrir de beaux moments à nos enfants.



ape.arros@gmail.com



- * → commande de **sapins** avant le **8 novembre**
- * → commande de **chocolats** avant le **14 novembre**

L'association Rencontres et Loisirs a fêté ses **20** ans

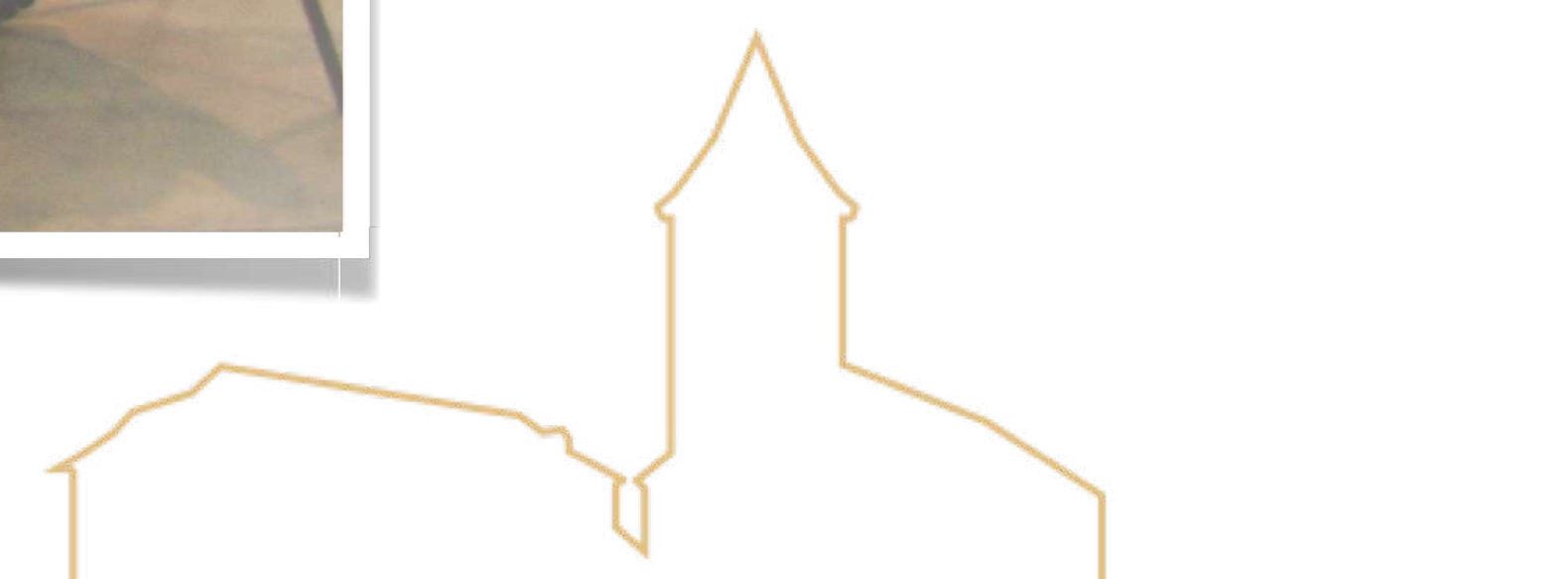
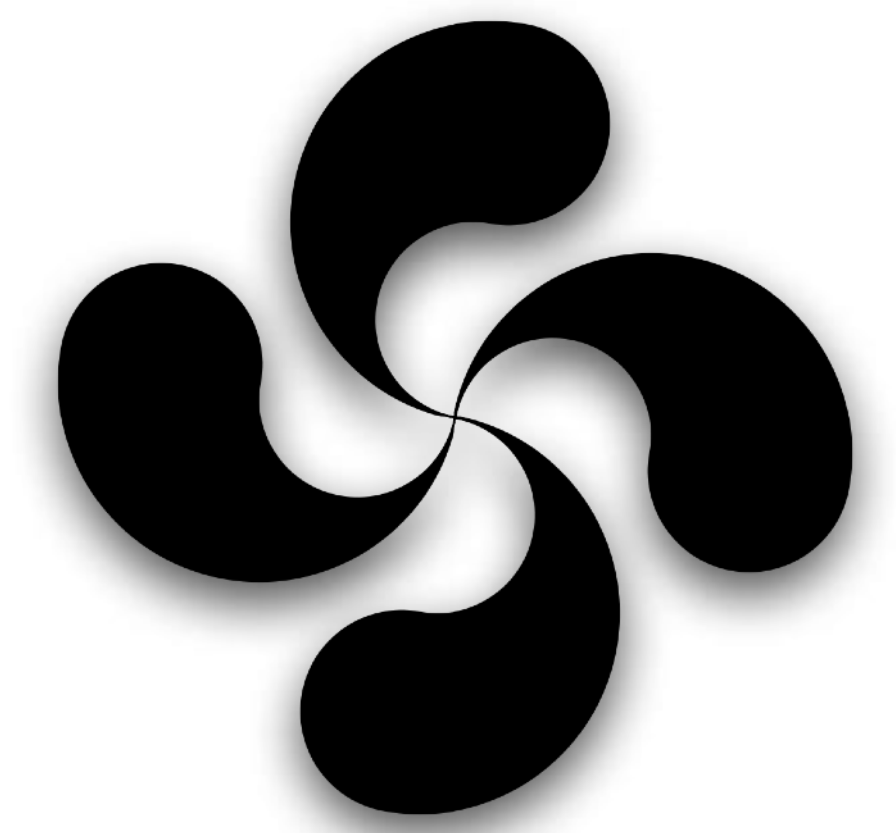


L'association Rencontres et Loisirs d'Arros-de-Nay a été créée en 2002.

En 2022, pour les **20 ans de l'association**, les adhérents ont été invités à participer à un voyage découverte au **Pays Basque**, le samedi 10 septembre.

Ce sont donc **32 personnes** qui ont pu visiter les **grottes de Sare**, avant de partager un méchoui traditionnel basque. Bien sûr, il y a aussi eu un petit moment shopping à **Dantxaria**, avant de poursuivre flâner dans les rues d'**Espelette** par un bel après-midi ensoleillé.

Et c'est pour rester dans cette ambiance amicale et conviviale qu'une cinquantaine d'adhérents se sont réunis à la maison pour tous, le samedi 25 septembre, autour d'un apéritif suivi d'un repas buffet et de jeux divers.



FESTIV'ARTS 2022

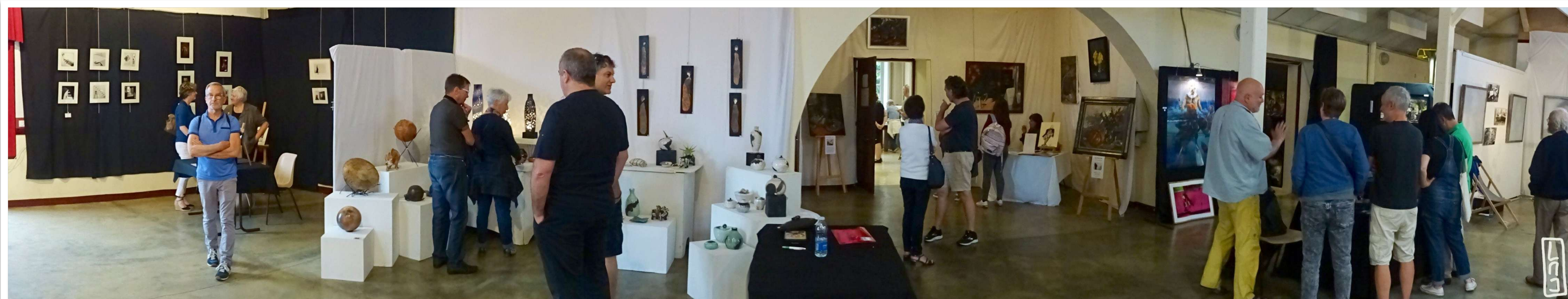
Les 5 et 6 juin derniers ont vu renaître Festiv'Arts.

Le village s'est de nouveau transformé en gigantesque galerie à ciel ouvert. Le public était au rendez-vous et nous l'en remercions vivement.



17

Arros INFOS



FESTIV'ARTS 2023 : une 13ème édition sous le signe des

MÉTAMORPHOSES

La 13ème édition se tiendra les 28 et 29 mai prochains.

Dès le 22 mai, des artistes en résidence s'installeront au cœur du village et créeront une œuvre collective autour du thème fédérateur **Métamorphoses**.

Les candidatures sont d'ores et déjà ouvertes et les dossiers téléchargeables sur le site internet pour :

- les artistes confirmés (clôture des candidatures le 28 décembre 2022),
- les artistes en résidence (clôture des candidatures le 4 janvier 2023),
- les artistes nouveaux talents Tremplin des Arts (clôture des candidatures le 4 janvier 2023),
- les Artistes en Herbe amateurs (enfants, ados, adultes, scolaires, étudiants, en individuel ou participation collective) (clôture des inscriptions le 7 mai 2023).

N'hésitez pas à vous inscrire et à en parler autour de vous !

Pour mener à bien ce projet culturel et jubilatoire qu'est Festiv'Arts, l'association Chemins des Arts a plus que jamais, et dès à présent, besoin de votre aide ... même ponctuelle.

Si vous souhaitez rejoindre cette belle aventure, n'hésitez pas à contacter l'équipe, par mail, ou en appelant directement Véronique.



<http://festivarts.fr>



festivarts.contact@gmail.com



06 33 53 45 26 - Philippe
07 68 59 98 69 - Véronique



<https://www.facebook.com/festivarts.arros/>



l'événement artistique, interactif et jubilatoire de
Chemins des Arts



Artistes en herbes

FESTIV' ARTS ARROS-de-NAY

28 et 29 mai 2023

Maternelles, élémentaires, collèges, lycées, étudiants,
cfa, familles, enfants, adultes
participez en créant une oeuvre collective ou individuelle
sur le thème: «**METAMORPHOSES**»
et exposez-la à Festiv'Arts
5 oeuvres «coups de coeur» exposées à la Maison Carrée de nay
2 oeuvres collectives «prix special Zoo d'Asson»



13^{ème} édition



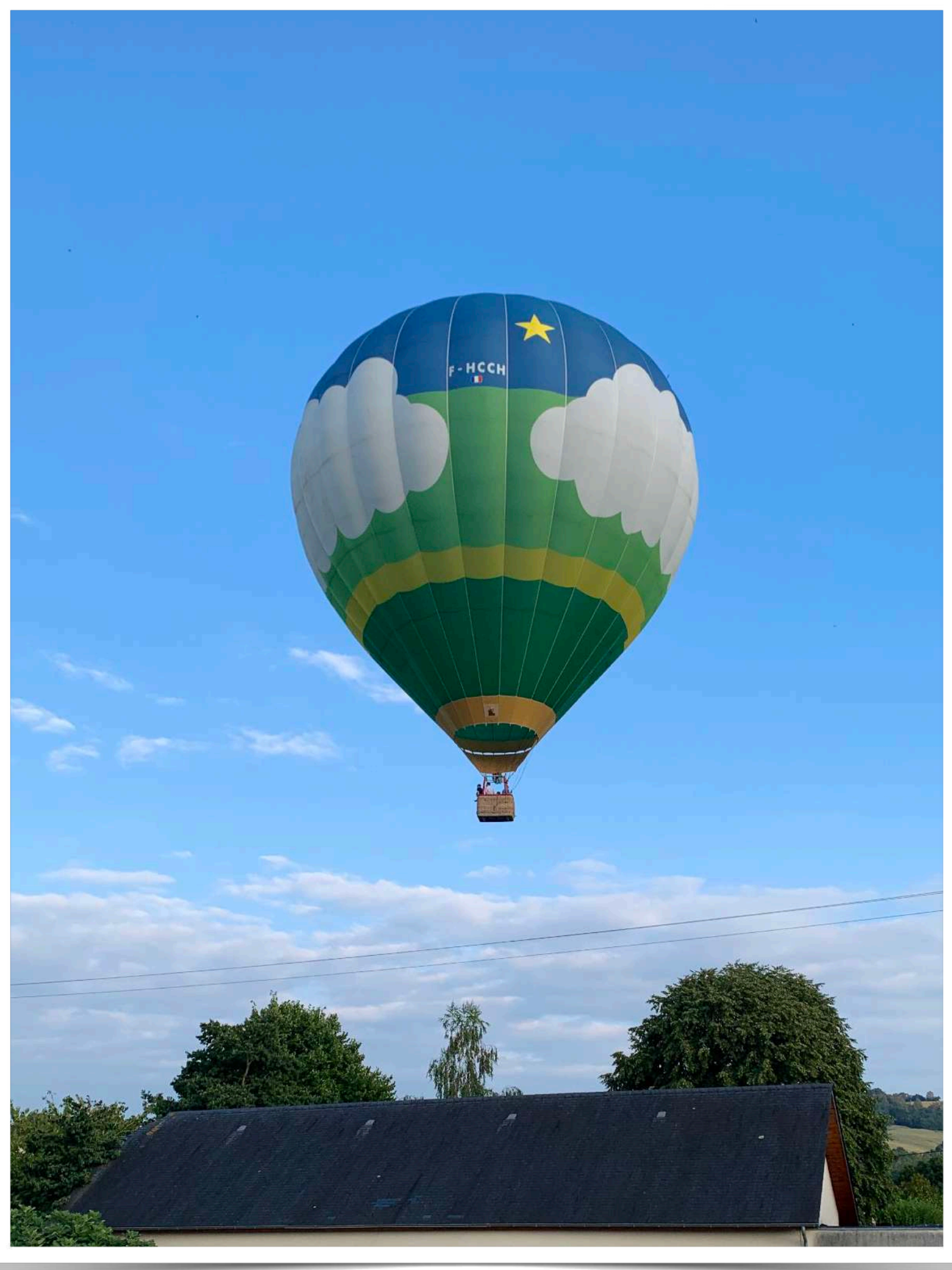
Création: Coline Bouyer

Contact :
nathalie.bouyer@sfr.fr - 06 81 46 97 45
Clôture des inscriptions : 7 mai 2023



Toutes les infos
festivarts.fr
Manifestation organisée
par Chemins des Arts



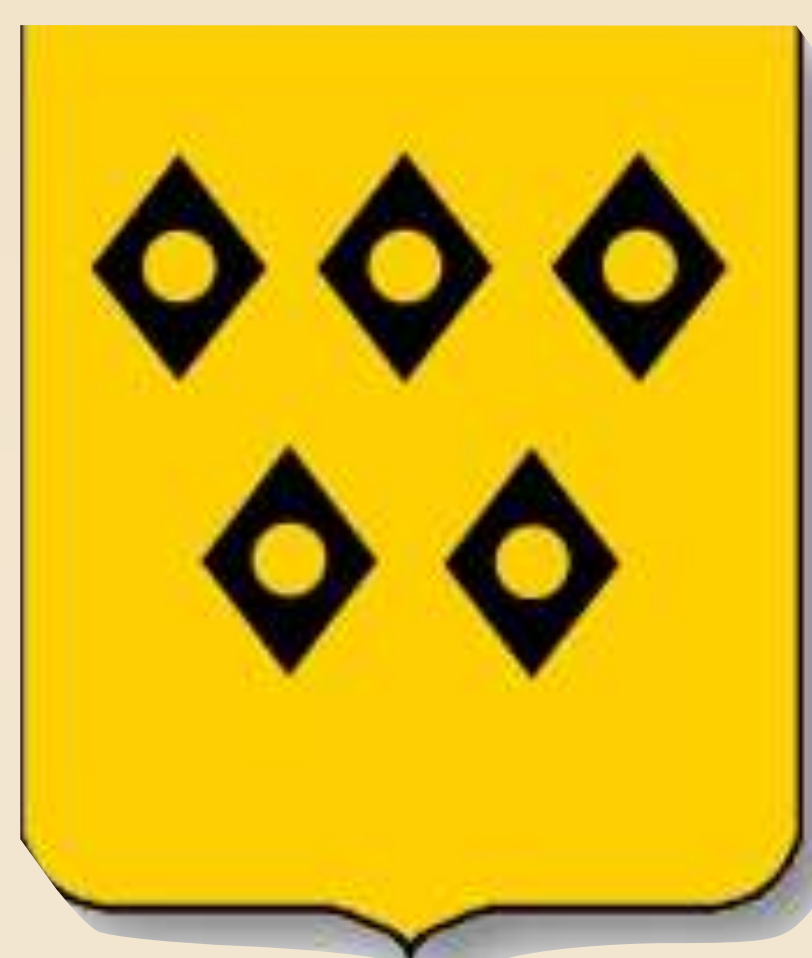
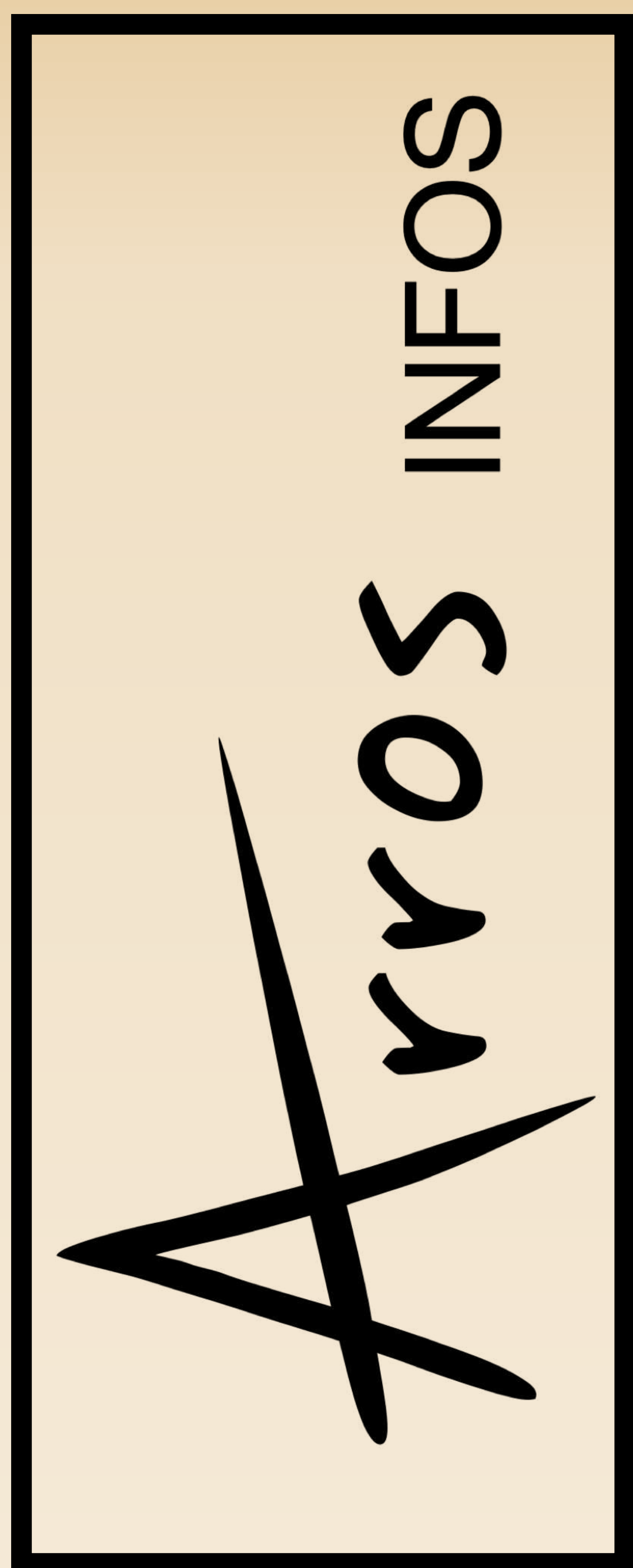


Quelques photos de la commune d'Arros vue du ciel - Août 2022 -

Agenda des événements à venir

- ~~~~~
- 11 novembre** - Commémoration de la fin de la première guerre mondiale au Monument aux Morts d'Arros à partir de 11h30
- 11 décembre** - Marché de Noël d'Arros - Place du Corps Franc Pommiès
- 21 décembre** - Projection d'un film de Noël à la Maison pour Tous d'Arros et goûter
- 29 janvier** - Repas des anciens à la Maison pour Tous d'Arros

- Retrouvez :**
- Le programme complet de la Saison Culture sur www.bibliotheques-paysdenay.fr
 - L'agenda des manifestations festives, culturelles et sportives sur le site de l'Office de tourisme : www.tourisme-bearn-paysdenay.com/fr
- ~~~~~



Arros-de-Nay

un village, une histoire

ACCUEIL DU PUBLIC

~~~~~

### MAIRIE

Lundi : 10h00 - 12h00  
Mardi, Jeudi, Vendredi : 15h00 - 17h00  
Mercredi : 15h00 - 19h00

05 59 71 23 16  
[mairie@arroddenay.fr](mailto:mairie@arroddenay.fr)  
[www.arroddenay.fr](http://www.arroddenay.fr)  
[www.paysdenay.fr](http://www.paysdenay.fr)

### BIBLIOTHEQUE

Mardi : 16h00 - 18h00  
Mercredi : 15h30 - 18h30  
Samedi : 11h00 - 12h00

### CENTRE DE LOISIRS

Mercredi : 7h30 - 18h30

07 68 56 48 02  
<http://clsh-arroddenay.e-monsite.com>

- ~~~~~
- Directeur de la publication : Mr Gérard d'Arros
  - Editeur : Mairie d'Arros-de-Nay - Place du Corps-Franc-Pommiès - 64800 Arros-de-Nay
  - Tirage : 420 exemplaires - N°16 de novembre 2022
  - Imprimeur : Imprimerie Grangé - 6 rue Bernadotte - 64000 Pau

